

Colomiers
Ville éducative

Alain-Savary • Simone-Veil-En-Jacca

George-Sand • Hélène-Boucher • Jean-Macé

Jules-Ferry • Lamartine

Lucie-Aubrac

RENTRÉE SCOLAIRE

ANNÉE 2024-2025

Tout ce qu'il faut savoir
sur l'accueil de votre enfant

Alaé, découvertes culturelles, artistiques et
sportives, restauration municipale,
Contrat local de santé, Projet éducatif
de territoire, adresses utiles...

Idées recettes et
conseils nutritionnels
sur l'appli Qui dit miam !

www.ville-colomiers.fr

COLOMIERS 

Sommaire

- 3 à 7 . L'accueil de loisirs associé à l'école
- 8 - 9 . Les mercredis scolaires et les vacances en centres de loisirs
- 10 - 11 . Les découvertes culturelles, artistiques et sportives
- 12 . La restauration : un enjeu éducatif et de santé publique
- 13 . Petite faim/Grande faim
L'appli Qui dit miam !
- 14 . Le Contrat local de santé
- 15 . L'accueil des publics à besoins spécifiques
- 16 . Le Projet éducatif de territoire
- 17 . Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- 18 . Le Conseil municipal des enfants
- 19 . Le Portail des familles
- 20 . Les adresses utiles

La rentrée en chiffres

15

écoles
7 élémentaires
8 maternelles

Près de
1200

élèves en
maternelles

Près de
2200

élèves en
élémentaires

70

agents d'animation
en centres de loisirs
(mercredi)

190

agents d'animation en Alaé

8

accompagnants
de vie de loisirs
(AVL) en centres
de loisirs

50

auxiliaires de vie de
loisirs (AVL) en Alaé

4

éducateurs
sportifs (Étaps)

42

agents territoriaux
spécialisés des
écoles maternelles
(Atsem)



portail Famille

Inscriptions, factures,

paiement en ligne :

www.ville-colomiers.fr



Un projet éducatif municipal ambitieux, des équipes qualifiées composées d'une direction, d'animateurs et d'éducateurs sportifs. Le tout au service de l'enfant, en partenariat étroit avec l'école.

L'accueil de loisirs associé à l'école (Alaé)

L'accueil des enfants autour de l'école

L'Alaé est un service municipal proposé aux familles au sein de chaque école publique pour accueillir les enfants de la petite section au CM2. Il fonctionne tous les jours scolaires, le matin avant la classe dès 7h30, durant la pause méridienne incluant le repas et le soir, après la classe jusqu'à 18h30.

L'objectif principal est de favoriser le bien-être de l'enfant tout au long de sa journée en fonction de ses besoins. Au quotidien, l'équipe d'animation propose des projets et actions pour développer l'éveil culturel et citoyen, dans un espace de vie éducatif et de loisirs.

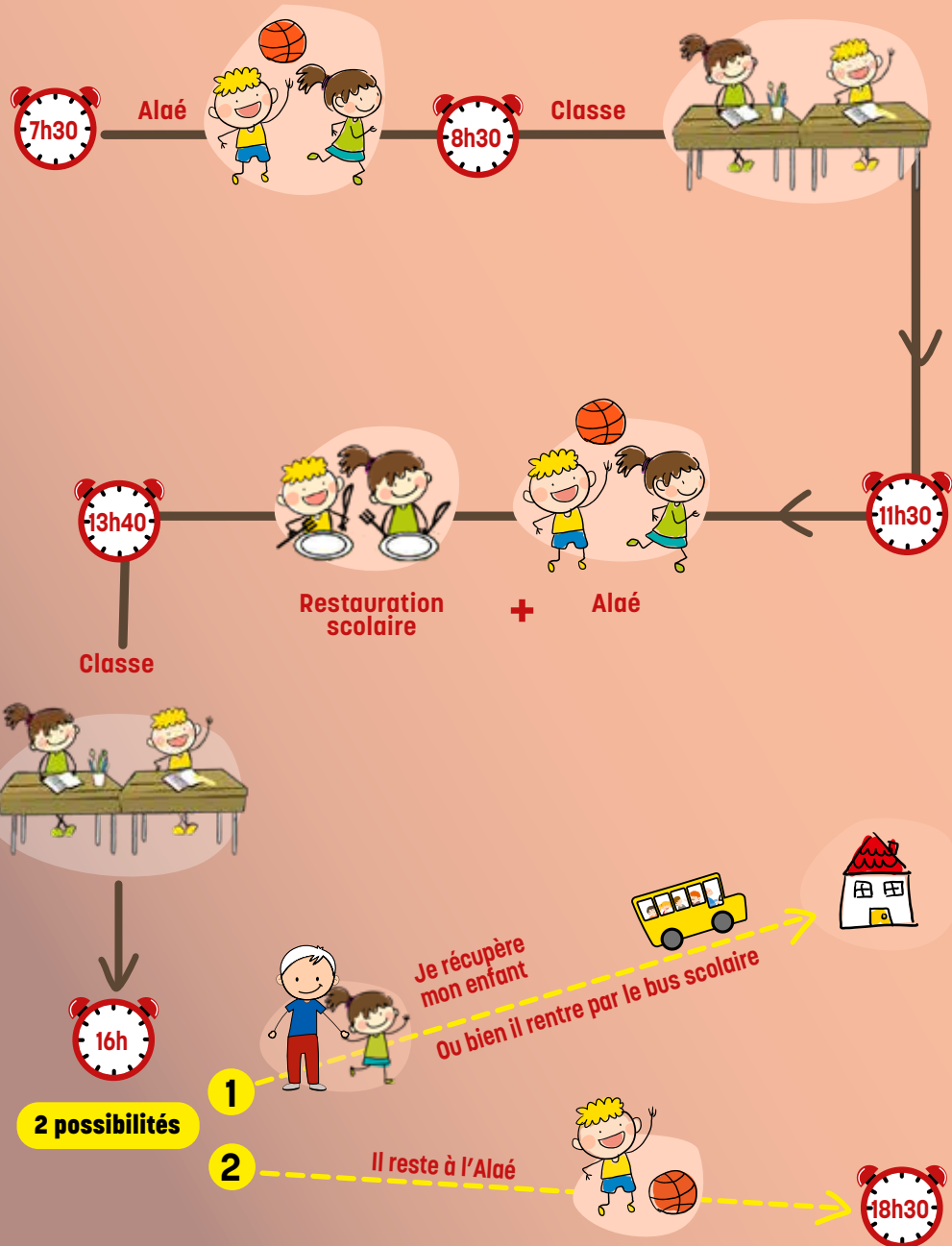
L'Alaé s'inscrit également en tant que co-éducateur, dans une dynamique de continuité avec les familles, l'école et les partenaires, au service du développement de votre enfant.

L'inscription à un Alaé s'effectue à la mairie en même temps que l'inscription scolaire. Toute modification en cours d'année est soumise à conditions. La demande doit être adressée via la messagerie du Portail Famille. La facturation s'effectue mensuellement en fonction des ressources familiales.

Le règlement intérieur est disponible et consultable dans chaque Alaé.

La journée en maternelle

Lundi, mardi, jeudi et vendredi



Mercredi



LA GARDERIE DU MERCREDI

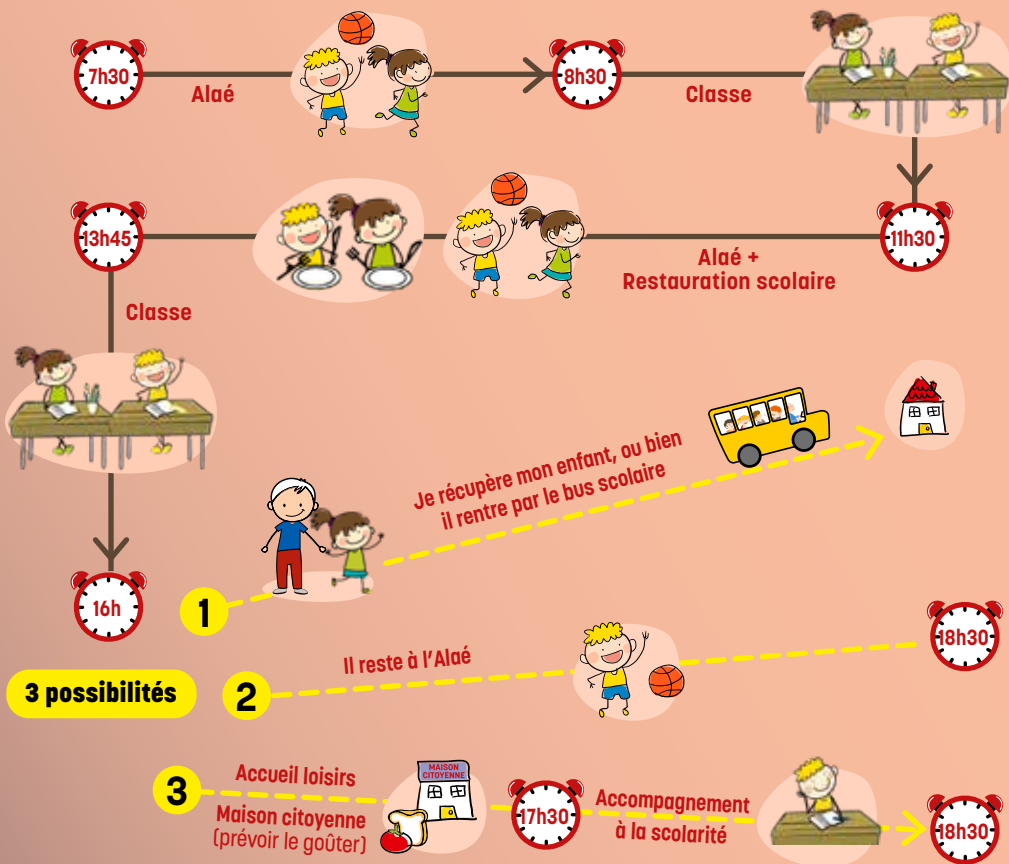
Inscription annuelle en même temps que l'inscription scolaire.
Elle est facturée 1 € par mercredi. Toute modification en cours d'année est soumise à conditions. La demande doit être adressée via la messagerie du Portail famille et prendra effet le mois suivant.

* Emis : L'École municipale d'initiation sportive initie les enfants de 3 à 16 ans aux activités sportives.

La journée en élémentaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Mercredi



L'ALAÉ

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h45 et de 16h à 18h30.

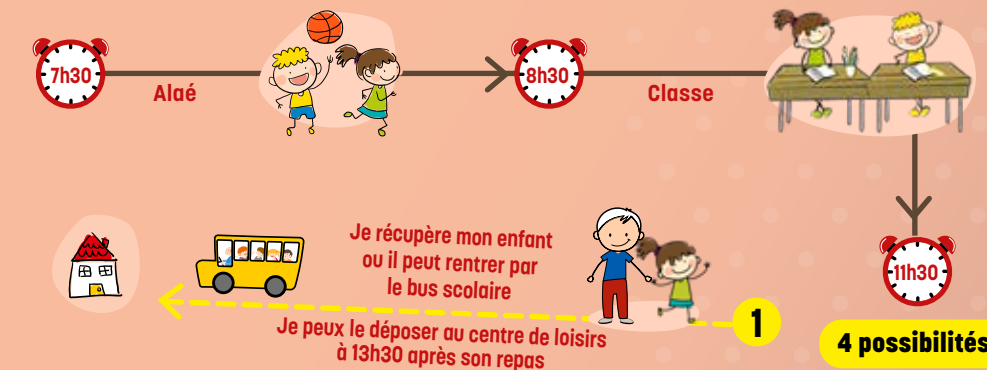
L'inscription est annuelle et s'effectue en même temps que l'inscription scolaire. Le paiement est mensuel. Un espace « devoirs » est mis à la disposition des enfants.

Toute modification en cours d'année est soumise à conditions, il suffit de l'adresser via la messagerie du Portail Famille, elle prendra effet le mois suivant.

LES MAISONS CITOYENNES

Les maisons citoyennes sont des lieux de proximité au coeur des quartiers ouverts à tous les publics. Les équipes d'animation proposent de nombreuses activités (ateliers, sports, sorties, animations...).

Les enfants sont accueillis après l'école et le mercredi après-midi sur des temps spécifiques. L'accompagnement à la scolarité s'y déroule. Le dossier et l'inscription annuelle sont à établir auprès des maisons citoyennes. L'accueil est facturé 6 € pour l'année.



LES CENTRES DE LOISIRS

À 11h30, les enfants sont transportés de l'école vers le centre de loisirs par le bus de la Ville.

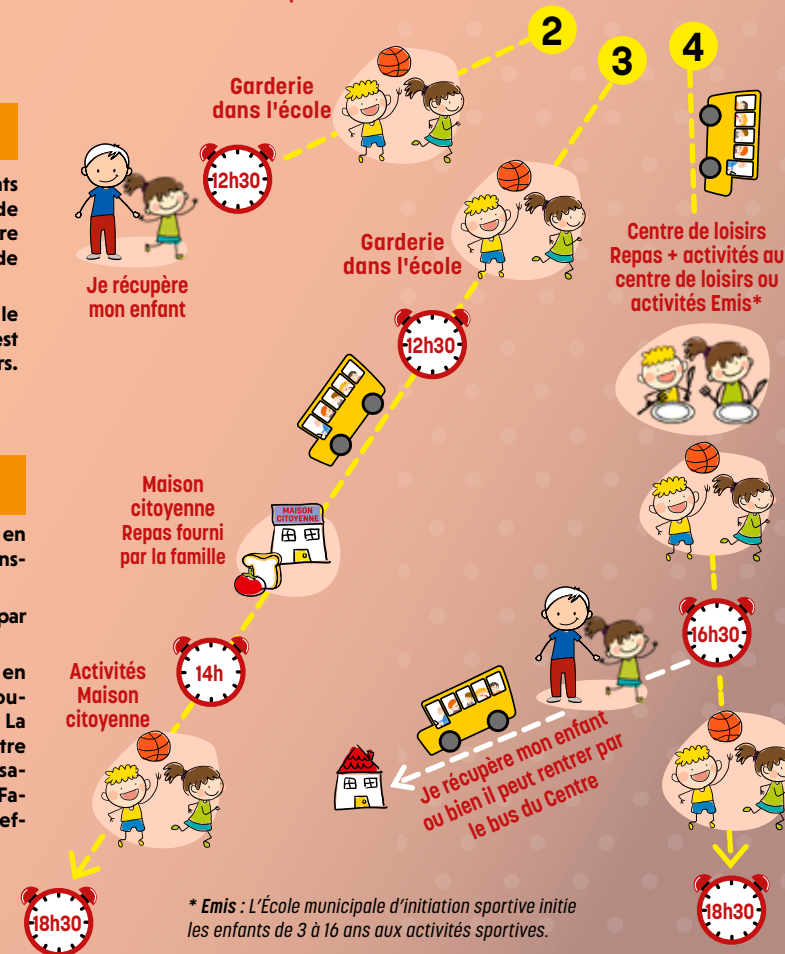
Le repas, préparé par le pôle Alimentation, est pris au centre de loisirs.

LA GARDERIE DU MERCREDI

Inscription annuelle en même temps que l'inscription scolaire.

Elle est facturée 1 € par mercredi.

Toute modification en cours d'année est soumise à conditions. La demande doit être adressée via la messagerie du Portail Famille, elle prendra effet le mois suivant.



* Emis : L'École municipale d'initiation sportive initie les enfants de 3 à 16 ans aux activités sportives.

Les mercredis scolaires en centres de loisirs

Au Cabirol et à George-Sand

Les centres de loisirs de Colomiers offrent un accueil adapté à l'âge de chaque enfant, pour répondre aux besoins des familles. Le vie en collectivité, l'apprentissage de l'autonomie au travers des temps de la vie quotidienne, la découverte culturelle sont au cœur du projet.

Les enfants choisissent leurs activités : jeux de société, grands jeux extérieurs, lecture, arts plastiques, cuisine...

Des initiations sportives sont également proposées par les éducateurs sportifs de la Ville. Elles permettent aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives (dans les gymnases > tenue de sport nécessaire).

Ces activités sont ouvertes à tous les enfants dans le respect de leurs besoins de repos et de récupération.

INSCRIPTION EN 3 ÉTAPES

1. Mise à jour du dossier famille

2. Inscription au centre de loisirs sur le Portail Famille

Calendrier sur : www.ville-colomiers.fr / Portail Famille

3. Réservations sur le Portail Famille à partir du 8 juillet 2024.

Pour les autres mois, toute modification devra être faite avant le 20 du mois précédent.

FACTURATION

Mensuellement en fonction des ressources familiales.

OÙ VA VOTRE ENFANT ?

Centre de loisirs du Cabirol pour les enfants fréquentant les écoles Lucie-Aubrac, Jules-Ferry, Hélène-Boucher, Lamartine, Simone-Veil et Sainte-Thérèse.

Centre de loisirs George-Sand pour les enfants fréquentant les écoles George-Sand, Alain-Savary, Jean-Macé, l'école allemande et l'International School of Toulouse et les enfants non-scolarisés à Colomiers.

Les vacances scolaires

Pendant les vacances, tous au Cabirol !

Situé au cœur d'un parc arboré, le centre de loisirs du Cabirol accueille les enfants pour les vacances scolaires. Activités en lien avec la nature, projets créatifs, sportifs, sorties thématiques... Les animateurs et éducateurs sportifs s'adaptent aux envies des enfants. L'équipe intervient également tout au long de l'année dans les Alaé.

ACCUEIL

Par journée complète ou par demi-journée. Un ramassage en bus est proposé.

RESTAURATION

La prise de repas entraîne une facturation de la journée complète.

Toute inscription sera facturée en fonction des ressources familiales (quotient de la CAF).

INSCRIPTION EN 3 ÉTAPES

1. Mise à jour du dossier famille

2. Inscription aux activités souhaitées sur le Portail Famille

3. Réservations sur le Portail Famille

Modification ou annulation de vos réservations possibles sur la période pré-définie. Calendrier sur ville-colomiers.fr / Portail Famille

Vous pouvez réserver dès maintenant pour toutes les vacances scolaires et les mercredis de 2024-2025.

portailfamille-colomiers.ciril.net

CENTRE DE LOISIRS DU CABIROL
Fermeture pour travaux jusqu'au 16.10.2024
Accueil provisoire à l'école Jules-Ferry
infos : ville-colomiers.fr

POUR LES PRÉ-ADOS

Le centre de loisirs du Cabirol est ouvert toutes les vacances scolaires aux jeunes en âge d'être collégiens, avec une équipe d'animation dédiée au développement de leurs projets. Des accueils pourront être proposés le vendredi de 18h à 20h pour ceux qui ont envie de construire leurs loisirs ensemble.



Infos auprès du Conservatoire
Tél. : 05 61 15 22 86
www.ville-colomiers.fr

Les découvertes culturelles, artistiques et sportives

L'éducation artistique et culturelle dans les écoles

Les équipements culturels de la ville – cinéma Le Grand Central, Pavillon blanc Henri-Molina, Conservatoire à rayonnement communal – proposent aux enseignants, aux Alaé et aux ALSH* des parcours et des ateliers adaptés à chaque niveau. Ces actions garantissent à tous les jeunes l'accès à la culture et favorisent leur épanouissement personnel. Les élèves fréquentent ainsi des lieux culturels et des artistes, découvrent des œuvres et renforcent leur pratique artistique en se constituant une culture personnelle riche.

* ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement

LE CONSERVATOIRE POUR TOUTES ET TOUS

Le Conservatoire à rayonnement communal offre des cours hebdomadaires pour découvrir et apprendre la danse et la musique (à partir de 4 ans), les arts plastiques (à partir de 6 ans) et le théâtre (à partir de 8 ans). Une quarantaine de pratiques sont enseignées. La tarification est adaptée au QF de chaque famille et diminue quand plusieurs membres d'une même famille s'inscrivent.



Infos auprès de l'Espace nautique Jean-Vauchère
Tél. : 05 61 15 31 50

Savoir-nager

Afin de permettre aux plus petits de vivre une expérience positive de l'eau et de s'adapter au milieu aquatique, le parcours de formation du nageur débute dès l'école maternelle grâce à une convention pour le « Savoir nager » signée entre la Ville et l'Éducation nationale.

- Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité
- Prévenir les noyades
- Valider le *Savoir nager en sécurité* (ASNS) et l'*Aisance aquatique*.

L'acquisition du savoir-nager se poursuit de la grande section maternelle à la sixième (7 à 11 ans). Deux séances de 45 minutes par semaine, réparties sur des cycles de 10 à 12 semaines, permettent aux enfants d'évoluer en toute sécurité et visent plusieurs objectifs :

L'ÉCOLE MUNICIPALE D'INITIATION SPORTIVE

Les éducateurs de la Ville interviennent à l'école dans les Alaé, dans les centres de loisirs et les maisons citoyennes sur des temps d'initiation sportive. Badminton, volley, roller, tir à l'arc... Les activités permettent aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives.

Savoir rouler à vélo

Plan gouvernemental créé en 2018 pour les 6-11 ans, ce dispositif accompagne la pratique du vélo sécurisée. En 10h réparties en 3 modules, les enfants acquièrent une réelle autonomie à vélo avant d'entrer au collège. Ils peuvent ainsi se déplacer au quotidien et pratiquer une activité physique écologique et économique. Ces modules sont mis en place par les éducateurs sportifs de la Ville pour les enfants de CM2 des écoles publiques de Colomiers et des centres de loisirs.



Infos auprès du service Activités physiques et sportives
Tél. : 05 61 15 22 99

Chaque semaine
Retrouvez le menu
de vos enfants sur
www.ville-colomiers.fr

La restauration : un enjeu éducatif et de santé publique



4 600 repas équilibrés servis chaque jour

Le pôle Alimentation et hygiène des locaux cuisine près de 4 600 repas par jour : pour les crèches, les écoles, les centres de loisirs, les livraisons de repas à domicile, l'Ehpad et le restaurant administratif. Le Centre de restauration municipal garantit une qualité de service, d'hygiène et de sécurité alimentaire, avec une approche nutritionnelle et des produits d'excellence (labels, circuits courts et de proximité).

L'École du goût de Colomiers propose aux enfants des parcours d'éveil et des ateliers d'éducation à l'alimentation autour de l'équilibre alimentaire, la nutrition et le sport. En 2024, ce dispositif a accompagné 32 classes.

Dans le cadre de la loi Egalim, un menu "Autrement bon" est proposé une fois par semaine, afin d'offrir une alternative aux protéines animales.

3€ à
3,90

c'est le tarif du repas scolaire facturé aux familles, dont le coût réel est de 11,20 € pour la collectivité.

1/3

des enfants colomérins bénéficient de la gratuité ou semi-gratuité des repas.

2,1

millions d'euros sont consacrés chaque année au budget alimentaire.

ENGAGEMENTS ALIMENTAIRES

Depuis janvier 2022, la loi Egalim exige 50% de produits de qualité et durables, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

À Colomiers la part des achats durables est de 51,86% de produits sous signes officiels de qualité (SIQO) dont 25,19% de produits issus de l'agriculture biologique, au-delà de l'exigence réglementaire.



Petite faim/ Grande faim

Engagée pour les droits des enfants, la Ville de Colomiers attache une grande importance à l'alimentation. À ce titre, elle a mis en œuvre une politique active en matière d'accès à une restauration collective de qualité en proposant aux enfants des repas variés, équilibrés et cuisinés avec des produits de qualité, locaux et de saison.

La lutte contre le gaspillage alimentaire est également déterminante pour limiter l'impact environnemental. Le dispositif Petite faim / Grande faim permet aux enfants de l'élémentaire de choisir la quantité servie en fonction de leur appétit, tout en leur laissant l'opportunité de se resservir.



QUI DIT MIAM !

Une application qui permet aux parents d'accéder aux actualités et aux menus des cantines scolaires. Ces informations numériques répondent au projet « Ville connectée ». C'est également

un outil dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Téléchargez l'appli en scannant ce QR Code



Le Contrat local de santé

Prévention dès le plus jeune âge

La promotion de la santé chez les jeunes est un enjeu majeur du Contrat local de santé columérin. Plusieurs axes de travail sont développés : informer sur les ressources du territoire, favoriser l'accès aux soins, prévenir les conduites à risque, promouvoir les bonnes pratiques en matière de sport, santé en nutrition.

Toutes ces actions sont menées en partenariat avec les acteurs de la prévention : la CPAM, la Mutualité française, l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale, les professionnels intervenant auprès des enfants, les services de la Ville de Colomiers, les associations et clubs sportifs du territoire, le Conseil départemental de Haute-Garonne, la Région Occitanie.



L'accueil des publics à besoins spécifiques

Durant toute l'année scolaire, le pôle Éducation, loisirs éducatifs et activités physiques et sportives accompagne les familles et les enfants en situation de fragilité et/ou de handicap durant le temps périscolaire et extrascolaire. 50 auxiliaires de vie de loisirs (AVL) sont mobilisés durant l'Alaé.

Les demandes d'accueil sont prises en compte individuellement avec les équipes des Alaé et des centres de loisirs. Elles sont même anticipées, avant la première scolarisation des plus petits, grâce à une charte pour l'inclusion, impliquant aussi l'Éducation nationale et le pôle Petite enfance.

Les familles d'enfants bénéficiant d'une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) validée ou en cours d'instruction peuvent établir leurs démarches d'inscription à la mairie. Une procédure d'inscription spécifique leur sera proposée.



Le Projet éducatif de territoire (PEDT)

Des parcours adaptés

Le PEDT de Colomiers offre aux 0-15 ans des parcours éducatifs co-construits avec les acteurs du territoire : Éducation nationale, acteurs jeunesse de la ville, associations... Il vise à créer et renforcer le bagage culturel des enfants, à favoriser l'inclusion, promouvoir le "bien-vivre ensemble" et à agir en faveur de la transition écologique.

Théâtre, sport, sciences, jardinage, culture urbaine, sensibilisation à l'écologie, ateliers autour des émotions...

Les projets et activités sont proposés en continuité des temps scolaires au sein des écoles, des maisons citoyennes et des centres de loisirs.

L'École du goût, l'École municipale d'initiation sportive, le Pavillon blanc... mènent des actions autour de l'éducation alimentaire, de la pratique sportive, artistique ou numérique.

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Un atout pour réussir

Au cours de leur parcours scolaire, les enfants peuvent avoir besoin d'un soutien pour leur donner la volonté de réussir. C'est ce que propose le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas). En lien avec l'école, ce dispositif municipal offre une aide libre et gratuite aux enfants du CP à la seconde.

Le Clas se déroule dans les six maisons citoyennes de la ville ainsi que dans les quartiers du Vignemale, du Pelvoux, des Fenassiers et du Perget, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Le Programme de réussite éducative est une aide supplémentaire dédiée aux enfants et aux familles, sur sollicitation directe ou proposée par les acteurs éducatifs. L'accompagnement et le suivi des familles et des enfants est effectué par des éducateurs spécialisés et une psychologue.

Programme de réussite éducative : 05 61 15 24 41

Accompagnement à la scolarité : 05 61 15 24 89



Remise du chèque Téléthon d'un montant de 3600 € récolté grâce aux actions menées par Colomiers Accueil et le CME/CMJ



Conseil Municipal Enfants

05 61 15 21 73

cmj-colomiers.fr



Participation à la cérémonie de commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation.

Le Conseil municipal des enfants

L'expression de la jeunesse citoyenne

Le Conseil municipal des enfants (CME) est une instance de participation et d'expression citoyennes pour les columérin.es de 9 à 11 ans (CM1-CM2). Les jeunes élus prennent part à la vie de la cité de manière active et responsable en portant des initiatives pour la jeunesse. De 11 à 14 ans, c'est le Conseil municipal des jeunes qui prend le relais.



Journée intersportive organisée par les jeunes du CME/CMJ

Mandat : **2 ans**
Nombres d'enfants : **16**
8 filles et 8 garçons
Âges : **9 à 11 ans du CM1 au CM2**

Objectifs

- Permettre aux enfants de s'initier à la participation citoyenne
- Prendre la parole des enfants en considération, leur donner les moyens d'agir et l'envie de s'engager
- Répartition par établissement scolaire

Fonctionnement

- 1 réunion un mercredi sur deux hors vacances scolaires
- Tutorat d'un-e élu-e enfant par un-e élu-e jeune

Prochaines élections : janvier 2025



unicef 

pour chaque enfant

Colomiers place la jeunesse au cœur de son action municipale, d'autant plus que les jeunes de moins de 18 ans représentent un quart de sa population. À ce titre, l'Unicef lui décerne depuis 2009 le titre "Ville amie des enfants". Ce label reconnaît la politique et les actions de la commune, en faveur des 0-18 ans, menées à travers les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant. Ainsi, tout au long de l'année, les acteurs de la jeunesse se mobilisent en faveur des enfants en réalisant des actions dans les structures éducatives (ateliers, conférences, ciné-débat, collectes...) ou lors d'évènements comme la Journée internationale des droits de l'enfant.

Portail Famille

Cet espace d'e-services est spécialement destiné aux familles columérines. Il leur offre une multitude de ressources et de démarches en ligne : inscriptions pour les centres de loisirs, plannings et réservations, télépaiement et facturation, base documentaire (règlements, tarifs...)

Pour y accéder : <https://portailfamille-colomiers.ciril.net>
ou en scannant ce QR code



MAIRIE DE COLOMIERS

Accueil

Hôtel de ville
1 place Alex-Raymond
Tél. 05 61 15 22 22

Pôle Éducation, loisirs éducatifs et activités physiques et sportives

Hôtel de ville
Tél. 05 61 15 22 19

Pôle vie citoyenne

Hôtel de ville
Tél. 05 61 15 24 89

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES ET ALAÉ

Jean-Macé

6 square François-Lahille
Tél. 05 61 30 33 04
Alaé : 09 61 40 68 76

Simone-Veil-En Jacco

Allée du Marcadau
Tél. 05 61 78 03 97
Alaé : 06 75 65 91 31

Lamartine

Allée de Savoie
Tél. 05 61 78 00 90
Alaé : 06 73 12 38 81

Alain-Savary

14 allée du Morbihan
Tél. 05 61 63 50 21
Alaé : 05 61 63 50 22

Jules-Ferry

14 allée des Pyrénées
Tél. 05 61 63 50 29
Alaé : 05 61 63 50 48

Hélène-Boucher

2 rue du Château-d'Eau
Tél. 05 61 63 50 51
Alaé : 06 82 76 51 42

Lucie-Aubrac

1 allée Georges-Brassens
Tél. 05 61 63 50 32
Alaé : 05 61 63 50 34

George-Sand

Allée de la Colombe
Tél. 05 61 63 50 40
Alaé : 05 61 63 50 41

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES ET ALAÉ

Lamartine

8 allée de la Terrasse
Tél. 06 78 66 98 16
Alaé : 07 86 82 93 34

Alain-Savary

16 allée du Morbihan
Tél. 05 61 63 50 23
Alaé : 05 61 63 50 24

Jules-Ferry

8 allée des Fenassiers
Tél. 05 61 63 50 28
Alaé : 05 61 63 50 47

Hélène-Boucher

8 chemin des Carrières
Tél. 05 61 63 50 49
Alaé : 05 61 15 21 67

Lucie-Aubrac

1 allée Georges-Brassens
Tél. 05 61 63 50 30
Alaé : 05 61 63 50 33

George-Sand

Allée de la Colombe
Tél. 05 61 63 50 42
Alaé : 05 61 63 50 43

Simone-Veil

Place des Marots
Tél. 07 61 27 36 52
Alaé : 07 61 23 39 18

CENTRES DE LOISIRS

George-Sand

(les mercredis scolaires)
Allée de la Colombe
Centre maternel :
05 61 63 50 41
Centre élémentaire :
05 61 63 50 43

Cabirol

Allée des Alpilles
Centre maternel :
05 61 15 31 56
Centre élémentaire :
05 61 15 31 55

MAISONS CITOYENNES ET ANNEXES

La Crabe

Place de La Crabe
Tél. 05 61 15 31 80

En Jacco

22 allée de Balaitous
Tél. 05 61 15 31 81

Naspe

27 allée de la Champagne
Tél. 05 61 15 31 83

Ramassiers

1 allée Georges-Brassens
Tél. 05 61 63 50 38

Saint-Exupéry

12 allée du Lauragais
Tél. 05 61 15 31 79

Seycheron

11 allée des Monts d'Olmes
Tél. 05 61 15 31 85

Val d'Aran

Place du Val d'Aran
Tél. 05 61 15 31 86

Annexe Vignemale

16 allée du Pic-D'Ossau
Tél. 05 61 78 24 20

Annexe Pelvoux

Allée du Pelvoux
Tél. 05 61 78 95 09

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX CULTURELS ET SPORTIFS

Pavillon blanc

Henri-Molina
4 place Alex-Raymond
Tél. 05 61 63 50 00
pavillonblanc-colomiers.fr

Cinéma Le Grand Central

10 allée du Rouergue
www.veocinemas.fr/grand-central-colomiers
Tél. : 05 32 09 33 12

Conservatoire à rayonnement communal

11 rue Chrestias
Tél. 05 61 15 22 86

Mémathèque populaire

Allée de l'Ormeau

Maison des transitions écologiques

1 bis allée de Corrèze

Espace nautique

Jean-Vauchère
Place des Fêtes
Tél. 05 61 15 31 50
espacenautilique-colomiers.com

Tennis du Cabirol

Allée des Alpilles
Tél. 05 61 78 16 78

Complexe sportif de Capitany

Maison régionale des activités gymniques
12 avenue Yves-Brunaud

Stade Michel-Bendichou

Allée de Brière

Complexe sportif

André-Roux
Boulevard de Sélery

Stade et Gymnase Bertrand-Andrieux

Rue des Sports

Gymnases René-Piquemal

15 rue Alfred-de-Vigny

Gymnase Léon-Blum

Chemin de Maouré

Gymnase Victor-Hugo

15 rue Alfred-de-Vigny

Gymnase Jules-Ferry

Allée des Fenassiers

Gymnase Voltaire

81 allée du Comminges

Gymnase Jean-Jaurès

1 chemin des Bourdettes

Gymnase Lucie-Aubrac

Allée Georges-Brassens

Gymnase Eugène-Mantel

2 boulevard
Marcel-Dassault

Maison des associations

Marie-Jo-Marty
Rue Abel-Boyer